

# **S.I.V.O.S.A.S**

**Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire Abbecourt / st Sulpice**

Siège social : Mairie d'Abbecourt – 26, rue de Courcelles – 60430

Tel : 09.62.60.44.03

Fax : 03.44.89.23.58

sivosas@orange.fr

Procès-verbal de la réunion du 19 septembre 2018

L'an deux mil dix-huit, le mercredi 19 septembre 2018 à 19 heures les membres du SIVOSAS se sont réunis en Comité au Siège Social, sur convocation faite par le président Monsieur Christian BAUX suivant les lettres adressées le 31 août 2018.

Etaient présents :

**ABBECOURT :**

Mesdames Ginette THOMAS, Brigitte RENARD, Brigitte GOSSARD, Mireille EVAIN.

**SAINT SULPICE :**

Messieurs Christian BAUX, Olivier DOUCHET.

Etaient également présents Mesdames Denise CRUTEL , Nathalie DELIANCOURT (ILEP), et Messieurs Jean-Jacques ANTHEAUME, André MELIQUE, Matias CALLEN (ILEP), Madame LAMASSET.

Etaient absents excusés :

Madame LANRIOT.

Secrétaire de séance : Madame Mireille EVAIN.

## **I - Bilan 1<sup>er</sup> Semestre ILEP :**

La parole est donnée à Monsieur Matias CALLEN pour présenter un bilan du 1<sup>er</sup> semestre 2018.

Le mercredi de Janvier à Juillet les enfants ont abordé le thème nature. Une sortie extérieure a eu lieu tous les 1 mois et demi intercalée avec des rencontres inter centres. Une fois tous les 2 mois une soirée spéciale est organisée le jeudi, et tous les 2 mois également une soirée spéciale famille est organisée le vendredi.

Au cours des vacances d'hiver le thème abordé était le cirque avec une fréquentation d'environ 15 enfants.

Pour les vacances de printemps le thème abordé était le dessin avec une fréquentation d'environ 19 enfants.

Enfin pour les vacances d'été le thème abordé était le moyen âge avec une fréquentation d'environ 33 enfants.

Des activités périscolaires sont mises en place le matin, le soir et depuis peu le midi.

La fréquentation moyenne de la structure de janvier à juin 2018 est la suivante :

Vacances d'hiver :	- de 6 ans : 5	+ de 6 ans : 10
Vacances de printemps :	- de 6 ans : 8	+ de 6 ans : 11
Vacances d'été :	- de 6 ans : 15	+ de 6 ans : 18
Le mercredi :	- de 6 ans : 8	+ de 6 ans : 19
Périscolaire matin :	- de 6 ans : 7	+ de 6 ans : 14
Périscolaire soir : (1 heure)	- de 6 ans : 4	+ de 6 ans : 7
Périscolaire soir : (2 heures)	- de 6 ans : 4	+ de 6 ans : 10
Repas :	- de 6 ans : 31	+ de 6 ans : 63

La communication avec les familles se passe bien, les informations sont diffusées par mail, site internet, mairies (voir la possibilité d'un affichage aux écoles).

Un contrôle sanitaire a eu lieu, il n'y a pas eu de remarques particulières.

## **II – Plan mercredi**

Le « Plan Mercredi » propose des solutions et des financements pour faciliter l'organisation des accueils de loisirs de qualité qui respectent les principes de la chartre qualité « Plan Mercredi ».

Le comité, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide de mettre en place le plan mercredi.

## **III- Convention avec le Théâtre**

Le comité, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, autorise le Président à signer une convention avec le Théâtre du Beauvaisis.

#### **IV - Marché de prestations de services**

Le comité, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, autorise le Président à signer tous les documents nécessaires pour lancer une procédure de marché de prestations de services (durée 3 ans) pour la gestion du périscolaire

#### **V – Convention avec les communes.**

Le comité, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, autorise le Président à signer une convention avec la commune d'Abbecourt et une convention avec la commune de Saint Sulpice dans le cadre du remboursement des frais de gestion courante liés notamment à l'utilisation des locaux (écoles, salle...)

#### **VI - Décisions budgétaires modificatives**

Le comité, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide les ajustements budgétaires suivants :

En recettes, inscription de

11 900 € au 6419

5 600 € au 7067

2 400 € au 7488

En dépenses, inscription de

19 700 € au 6488

200 € au 6711

#### **VII- Tarifs des temps d'animations des enfants du personnel durant leur service pendant les vacances scolaires**

Le comité décide à l'unanimité d'accorder au personnel la gratuité des animations pour les enfants durant leur service pendant les vacances scolaires.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

L'activité piscine aura lieu au cours du 2<sup>e</sup> semestre pour toutes les classes concernées.

L'EPS : 5 séances par semaines au 1<sup>er</sup> semestre et 1 séance par semaine au 2<sup>nd</sup> semestre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 15.

La secrétaire

Mireille EVAIN

Le président

Christian BAUX